

Conseil de Quartier 4^{ème} centre

Compte-Rendu de la réunion de bureau du 17 janvier 2024

Les réunions du bureau sont ouvertes à tous.

Elles se tiennent à la Maison des Associations Robert Luc (MdA, 28 rue Denfert-Rochereau) en salle 4 au 1^{er} étage les 3^{èmes} mercredis du mois de 20h à 22h.

Merci à ceux qui apprécient nos actions et informations de diffuser nos comptes rendus à leurs connaissances en indiquant qu'ils peuvent s'inscrire lors des réunions du conseil de quartier ou par mail avec leur nom et adresse à Philippe Vindras (president.cdqcentrelyon4@mailo.com) ou Achille Audouard (Achille.AUDOUCARD@mairie-lyon.fr).

Membres du bureau

Présents :

Catherine Belous(SEC), Jean-Loup Clément (Vice-Président), Marie-Noëlle Dumonal, Michèle Lacroix (CIL), Claire Lhermet, Valérie Schell, Jacques Souche, Philippe Vindras (Président).

Absents :

Olivier Bossavy, Gérard Crimier(ASS), Laetitia Deloupy, Mireille Ogier

Membres du conseil de quartier

Hubert Cuÿpers, Antoine lafrate, Annie Olivier, Jean-Jacques Renard, Anne-Marie Ricotta.

Matthieu Arrondeau, l'élu référent du conseil de quartier 4^{ème} centre, est présent.

Matthieu Arrondeau est par ailleurs le 4^{ème} adjoint de l'arrondissement. Il est en charge de l'économie, de la proximité et de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, du commerce et de l'artisanat, du tourisme, des marchés de plein air et des fêtes foraines.

1. Point sur l'activité des différentes commissions

Les commissions regroupent un certain nombre de personnes pour agir sur un sujet commun. Ces groupes sont relativement informels : de nouvelles commissions peuvent être créées à tout moment dès lors que plusieurs personnes le souhaitent, d'autres peuvent être supprimées faute de combattants.

1.1. Commission « Vogue » (Réf. Jean-Loup Clément)

La commission se réunit les 3^{èmes} vendredis du mois à 14h30 à la MdA (salle 2)

On a terminé l'année 2023 en échangeant nos impressions sur la réunion bilan initiée par la mairie en novembre. Selon Valentin Lungenstrass, Adjoint de la mairie centrale, la vogue s'est bien passée. Notre maire d'arrondissement Rémi Zinck a dit que « tout s'est bien passé du moins pas moins bien que l'an passé ». Comprend qui veut ! On a rencontré en décembre, les représentantes du Collectif du 17 octobre qui se mobilise pour trouver des solutions avec la mairie centrale pour alléger la vogue tant dans le nombre de manèges que dans les nuisances de toutes sortes... A suivre.

Jacques Souche, adhérent du CDQ Centre, donne l'information qu'une médiatrice de la ville de Lyon l'a sollicité pour un rendez-vous suite à son envoi d'une lettre de recours à la mairie centrale. Information du 18 janvier : toutes les personnes qui ont envoyé leur lettre à la mairie

centrale, dont Claire, Michèle et Jean-Loup, ont aussi reçu le courrier postal de la médiatrice leur demandant de répondre sous 8 jours afin de fixer un rendez-vous « aux fins d'aider les Parties à trouver une solution amiable aux différends qui les oppose dans le cadre d'une médiation ». Belle intention, surtout que dans les « Partis » (bravo la majuscule), les forains sont compris !?

Sur la boîte mail du Collectif du 17 octobre, une personne écrit qu'elle a rendez-vous avec la conciliatrice la semaine prochaine. A suivre... A suivre... *Pour information, la « médiatrice de la ville de Lyon est une nouvelle institution mise en place par délibérations des 19 janvier 2023 et 29 juin 2023 et opérationnelle depuis le 2 janvier 2024 ».*

1.2. Commission « Culture et évènements » (Réf. Valérie Schell)

La commission se réunit les 1^{ers} lundis du mois de 18h30 à 20h à la Mda (salle 1).

Valérie va déposer un dossier avant le 1er février pour obtenir un prix APICQ afin de financer la mise en fonctionnement de l'échiquier de la place Tabareau. Elle a demandé des devis à des menuisiers pour construire des bancs-coffres qui serviront de rangement aux pièces de l'échiquier et de sièges pour les spectateurs. La discussion est engagée sur le fonctionnement de ce jeu XXL en plein air : des petites tables où chacun apporte son échiquier seraient plus facile d'organisation et d'accès ou bien encore des tables de ping-pong. Bref, l'échiquier existe : il faut qu'il serve !

Il est impératif que les toilettes existantes sur la place Tabareau soient remplacées par des toilettes Decaux avec nettoyage automatique. Matthieu Arrondeau répond une nouvelle fois que c'est prévu sans préciser la date.

Autre manifestation : la dictée publique dont Valérie nous donnera prochainement des nouvelles.

1.3. Commission « Handicaps visibles et invisibles » (Réf. Anne-Marie Ricotta)

Les commissions « Handicaps » des différents CDQ se sont regroupées en une seule commission inter-quartier dont les réunions se tiendront tous les 1ers lundi du mois à 14h à la MDA.

Anne Marie Ricotta fait remarquer qu'il n'existe aucune structure dédiée au handicap dans le 4^{ème} : pas d'Institut Médico-Educatif, pas d'Institut Médico-Professionnel, pas d'Etablissement et service d'aide par le travail. Il existe bien un SAVS (Service d'Aide à la Vie Sociale), mais c'est une succursale du SVAS de Rillieux la Pape qui s'adresse uniquement aux adultes.

Isabelle Chemin, présidente du conseil de quartier Est-et-Rhône, souhaite financer par un projet APICQ un spectacle de sensibilisation aux handicaps invisibles réalisé par Cyril Augier et son théâtre d'entreprise « A nous de jouer ». Il n'est cependant pas certain que ce type de projet soit éligible aux financements APICQ.

1.4. Commission « Prix du livre des lecteurs du quartier » (Réf. Marie-Noëlle Dumonal)

La commission se réunit les 2^{èmes} vendredis du mois à 14h30 à la Mda (salle 2)

La Commission n'a pas encore délibéré pour annoncer quel thème sera proposé pour 2024. Les membres de la commission lisent assidûment et Marie-Noëlle promet qu'elle annoncera le thème à la réunion du CDQ de février

2. CICA sur les handicaps visibles et invisibles du 17 janvier

Après une introduction de Nadège Borron, 5^{ème} adjointe chargée du handicap, les élus ont répondu à 3 questions écrites lors du Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement du 17 janvier.

2.1. Action de la ville (Nadège Borron)

Le conseil municipal a voté en décembre un plan « handicap » dont le principal objectif est de faire passer de 19% à 50% l'accessibilité des établissements publics d'ici 2026. Un million et demi d'euros seront également consacrés d'ici 2026 à l'accompagnement des enfants porteurs de handicap pendant les temps périscolaires. La Commission Communale d'Accessibilité sera désormais présidée par une personne porteuse de handicap.

2.2. Accueil en classe ULIS dans les écoles élémentaires du 4^{ème} (Elisabeth Blachère, présidente du CdQ ouest)

Elisabeth Blachère demande la création d'une classe ULIS (Unités Locales d'Inclusion Scolaire) pour les élèves porteurs de handicap dans le 4^{ème}, qui en est actuellement dépourvu.

Nadège Borron répond que l'implantation des classes ULIS est décidée par l'Académie et la Maison Départementale des Personnes Handicapées, la ville étant simplement consultée. Par ailleurs chaque classe est spécialisée dans une catégorie de handicaps : trouble des fonctions cognitives (dont autistes); élèves sourds ou malentendants; troubles des fonctions motrices. Les enfants du 4^{ème} présentant des troubles cognitifs vont dans des classes ULIS de Caluire. Les autres enfants porteurs de handicaps doivent se rendre dans des écoles plus lointaines. Si des classes ULIS pour les troubles auditifs et moteurs sont implantées dans des écoles primaires du 1^{er}, les écoles primaires du 4^{ème} n'auront probablement pas de classes ULIS avant longtemps.

2.3. Accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs sportifs de la Croix-Rousse (Isabelle Chemin, présidente du CdQ est et Rhône)

Réponse d'Alexandre Chevalier, conseiller d'arrondissement chargé du sport.

L'accès aux vestiaires et aux toilettes sont adaptés dans tous les établissements sportifs publics. En revanche, l'offre est assez maigre : le PESD propose le mercredi après-midi un programme de sport pour collégiens porteurs de handicap financé par une subvention de la mairie ; la piscine Saint Exupéry accueille grâce au club Aquarius (plongée) des personnes en situation de handicap. Aucun autre club ou association ne propose des séances adaptées, mais la mairie attribuera des subventions à ceux qui en organiseront. La commission handicap inter conseil de quartier demandant ce qu'elle peut faire, A. Chevalier lui propose de s'associer à des parents pour faire du lobbying auprès des clubs. Une réunion à la mairie entre la commission et les clubs pourrait également être organisée.

2.4. Accueil de jour et logements disponibles pour les personnes en situation de handicap (Justine Nahon, CdQ ouest et Rhône)

Aline Guitard, 3^{ème} adjointe de l'arrondissement, remarque que la loi de 2005 obligent les promoteurs à adapter 100% des logements construits a été modifiée par une loi de 2008 réduisant cette proportion à 20%.

A la demande de la mairie de Lyon, les bailleurs sociaux font actuellement un gros travail pour répertorier les logements adaptés car certains logements catalogués comme adaptés ne le

sont en fait pas alors que d'autres, non catalogués, le sont. Pour les handicaps mentaux (ex : trisomie 21), tout dépend du degré d'autonomie. Il faut pour certains des logements particuliers avec encadrement.

A la question de Justine Nahon sur les logements construits rue Hénon sur le tènement des Petites sœurs des pauvres, Aline Guitard répond que ces logements assez chers sont prévus pour les étudiants et personnes âgées, et que la mairie ne peut rien faire car ils appartiennent au secteur privé.

La Maison Roussy située au 6 rue Philibert-Roussy dispose de 5 logements accueillant des patients sortis après un long séjour à l'hôpital du Vinatier le temps qu'ils se redeviennent autonomes. Dans le quartier Pernon, Grand Lyon Habitat dispose d'appartements dédiés à la cohabitation de patients Alzheimer accompagnés.

3. Questions et informations diverses.

- Le camion du manège stationné sur la place de la Croix-Rousse stationne toujours à côté alors qu'il devrait être garé ailleurs. JL Clément suggère d'en parler au maire ou aux adjoints présents le matin des 4^{èmes} samedi de chaque mois devant la mairie.

- Il y a d'autres prix du livre dans le 4^{ème} : le prix Daddy (vote 28 rue de Cuire le 16 mai 2024) et le prix des élèves du lycée Saint Exupéry, au cours duquel l'auteur ou l'autrice lit des passages de son livre accompagné d'un musicien.

- Jean-Jacques Renard demande à la mairie d'arrondissement de procéder au remplacement des nombreux arbres morts cet été à cause de la sécheresse.

- Jean-Jacques Renard demande au conseil de quartier de se prononcer pour ou contre la réouverture de la montée Niepce. La plupart des présents y sont favorables mais certains rappellent le viol et le meurtre d'une lycéenne en 1993 et sont contre la réouverture en raison des risques d'agression.

Fin de la séance: 21h50

Compte-rendu rédigé par Jean-Loup Clément et Philippe Vindras

Prochaine réunion le mercredi 21 février à 20h en salle 4 de la MdA.